

**OBJET DU MARCHÉ : CONSTRUCTION DE 20 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX – 58  
ROUTE DE VEULETTES – 76450 CANY-BARVILLE.**

**IDENTIFICATION DU MAITRE D'OUVRAGE :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA  
5 Rue Saint Pierre - Boite Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX  
TEL : 02.35.95.92.00

**MODE DE PASSATION :** procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**DESIGNATION DES LOTS :**

LOTS	INTITULE DES CHAPITRES
1	GROS ŒUVRE
2	ÉTANCHÉITÉ
3	TRAITEMENT DE FAÇADES
4	MENUISERIES EXTÉRIEURES – FERMETURES
5	MÉTALLERIE
6	MENUISERIES INTÉRIEURES
7	CLOISONS – DOUBLAGES – FAUX-PLAFONDS
8	REVÊTEMENTS DE SOLS
9	PEINTURE
10	ÉLECTRICITÉ
11	PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VENTILATION
12	VRD + AMÉNAGEMENT DU PARKING
13	ESPACES VERTS - CLÔTURES

Les variantes facultatives sont autorisées dans le cadre du présent marché mais il est demandé aux candidats de répondre impérativement à la solution de base également sous peine d'irrégularité de l'offre.

**MODALITE D'ATTRIBUTION DES LOTS :** Les candidats pourront répondre à un ou plusieurs lots. Le groupement d'entreprises à mandataire commun est autorisé.

**DELAI D'EXECUTION PREVU :** Le délai d'exécution global est fixé à 20 mois à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 18 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s)

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site <https://www.marches-securises.fr/> sous la référence 2024DDP62.**

**CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES :** cf également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation

- les garanties et capacités techniques et financières adaptées à l'objet du marché
- les références récentes des candidats dans des opérations similaires

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

- la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique 40 points (voir détail des sous-critères à l'article 6.2 du règlement de consultation)
- le prix des prestations 60 points

**NEGOCIATION**

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre le maître d'ouvrage et les candidats.

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 A 17H00.**

**ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :**

Les offres seront à retourner par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou contre récépissé à LOGEAL immobilière Pole Marchés 5 rue St Pierre 76190 YVETOT ou par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :**

Renseignements administratifs : Mme VALIN Blandine – Gestionnaire des marchés

Renseignements techniques : Mme ERMEL Aurélie – Chargée d'opérations

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation [www.marches-securises.com](http://www.marches-securises.com) ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

-Soit un référé précontractuel, en vertu de l'article 1441-2 du code de procédure civile, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification Soit un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la notification de la conclusion du contrat ;

-Et Enfin, en cas de contestation de validité de contrat, une action peut être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal territorialement compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 07 NOVEMBRE 2024.**